



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRES DE L'O.S.C.E.

**Déclaration au Conseil Permanent n°756 du 26 mars 2009
sur la commémoration du 10^{ème} anniversaire
de l'intervention de l'OTAN dans l'ex-Yougoslavie**

Seul le prononcé fait foi

Madame la Présidente,

Tout d'abord, je souhaiterais que nous nous associons à la douleur des familles des victimes, de toutes les victimes des événements intervenus en 1999 dans la région. Une opération militaire n'est jamais une victoire, c'est un échec, l'échec de la diplomatie, échec des pourparlers de Rambouillet pour lesquels nous n'avons pas ménagé nos efforts, en vain.

Notre participation aux opérations de 1999 était motivée et justifiée en ultime recours par une réelle exigence humanitaire. Le Secrétaire général et l'Assemblée générale des Nations unies ont d'ailleurs reconnu par la suite l'existence d'une « responsabilité de protéger ». Elle ne revêt pas de caractère de précédent.

Cette situation de 1999 nous a conduit à un long processus, supervisé par la communauté internationale, débouchant il y a un an sur la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo, par une majorité d'entre nous ici.

Simultanément, la France a accompagné, salué et encouragé les évolutions démocratiques remarquables à Belgrade depuis 2001. Elle les accompagne, elle les salue, elle les encourage. Nous nous tournons aujourd'hui ensemble vers l'avenir, Paris et Belgrade, et cet avenir sera européen. Je n'ai nul doute que la Serbie partage cette priorité. Je n'ai nul doute qu'elle ne veuille aussi contribuer activement à la stabilité régionale.

Je vous remercie de votre attention.